

**Nombre de conseillers**

En exercice : 11
Présents : 9
Absents : 2
dont représentés : 0
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 9

Date de la convocation

15/03/2022

Date d'affichage

25/03/2022

Séance du : 22 mars 2022 à 18h00

Le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Mille Club à Etueffont, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD, C. CANAL, N. CASTELEIN, J. CHIPAUX, C. CODDET, A. FESSLER, A. PEUREUX-DEMANGELLE, E. PARROT

Membres absents : L. BROS-ZELLER, D. VALLVERDU

Procuration :

Secrétaire de séance : N. CASTELEIN

Décision du bureau n°2022-001

Objet : Attribution de subvention - association "Les éleveurs de l'Aire Urbaine"

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2020-11-04-001 du 4 novembre 2020 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération communautaire n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

Considérant

- la demande adressée par l'association « Les éleveurs de l'Aire Urbaine », en date du 21 décembre 2021,

Monsieur le Président propose aux membres du bureau communautaire :

- de répondre favorablement à la demande de soutien adressée par l'association « Les éleveurs de l'Aire Urbaine »,
- d'accorder une subvention d'un montant de 300 € en vue de contribuer à la participation de l'association à la Foire de Montbéliard,

Le bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 300 € à l'association « Les éleveurs de l'Aire Urbaine ».

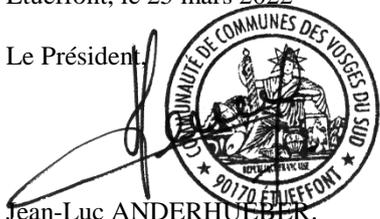
Ampliation de cette décision sera adressée à :

- SGC Belfort 2 - Antenne Giromagny

Visa préfectoral

Étueffont, le 25 mars 2022

Le Président,


Jean-Luc ANDERHUEBER.